48e Année, IIIe Série, t. II. NUMÉRO 37. 9 septembre 1880

JOURNAL DES

CONNAISSANCES MÉDICALES

PRATIQUES ET DE PHARMACOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

FONDÉ PAR LE Dr CAFFE

Publié par V. CORNIL

Professeur-agrégé de la Faculté de médecine,
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, rédacteur en chef.

Secrétaire de la Rédaction : le Dr V. GALIPPE

Ancien chef du laboratoire des Hautes études
à l'École de pharmacie de Paris,
Membre de la Société de Biologie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Paris et départements, 10 fr. — Union générale des postes, 12 fr. 50. — États-Unis, 14 fr. — Autres pays, 15 francs.

L'abonnement part du 1er de chaque mois.
Le N° : 20 cent. — Par la poste : 25 cent.

ABONNEMENTS.

Pour ce qui concerne les abonnements et l'administration du Journal, s'adresser au docteur Galippe, 48, rue Sainte-Anne. Lundi, mercredi, vendredi, de 4 à 5 heures; mardi, jeudi, samedi, de midi à 1 heure.

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

BULLETIN FINANCIER

Banque Foncière.

Société anonyme.

Capital : 1,000,000 de francs.

Siège social : à Paris, 51 *bis*, rue Sainte-Anne.

Les affaires ont été très actives cette semaine ; l'emprunt 5 p. 0/0 a brillamment franchi le cours de 120 et clôture à ce jour à 120,65. Le 3 p. 0/0 cote 86,95, l'Amortissable 88,90.

Les fonds étrangers ont suivi le mouvement de nos rentes : la Rente hongroise s'est élevée jusqu'à 96 ; par contre, quelques réalisations ont ramené le Florin or de 77 1/8 à 76 1/4. Les fonds russes ont montré plus de fermeté; le 5 0/0, ouvert à 95 7/8, a clôturé à 95 5/16. L'Oriental, également bien tenu, a progressé de 61 3/16 à 61 7/16.

Nous trouvons ces cours bien élevés, quand nous mettons en regard l'énormité de la dette de l'Autriche, de la Hongrie, de la Russie et le déplorable état des finances de ces trois pays, aussi conseillons-nous de profiter des cours actuels pour vendre.

Comme arbitrage, nous ne pouvons indiquer à nos clients une valeur présentant à la fois autant d'avantages et de garanties que les actions de la *Société Foncière de Montrouge*, au prix actuel de 500 fr. L'action, garantie par les terrains qui sont la propriété de la Société, offre autant de sécurité qu'une obligation hypothécaire ; assurée d'un revenu minimum de 6 0/0, elle bénéficiera, en outre, d'une plus-value considérable que les calculs les plus modérés ne permettent pas d'évaluer à moins de 100 0/0. En échangeant leurs valeurs étrangères contre des actions Montrouge, nos lecteurs verront leur capital doubler en quelques années par l'élévation progressive et forcée du prix des terrains.

(*Banque Foncière*).

La séance de l'Académie.

Séance d'un intérêt peu palpitant avec une teinte de mélancolie. Ce pauvre Delpech est mort ! Telle est la phrase qu'échangent les rares académiciens présents à la séance. Quoi de plus soudain en effet et de plus imprévu que cette fin prématurée.

A voir cet homme qui s'était gardé avec tant de soin de l'atteinte du temps, distribuer à droite et à gauche les marques d'une amabilité un peu banale, on pensait à toute autre chose qu'à la mort. Est-il donc vrai que le sage doit toujours être prêt à mourir? Pour Delpech, comme pour Broca, la mort n'a pas été trop cruelle, puisqu'elle les a foudroyés, en pleine vie, les exonérant de longues souffrances. Il restera de Delpech le souvenir d'un homme très parisien, très sceptique, épicurien, friand de littérature, ainsi que de très bons mémoires qui seront encore longtemps consultés avec fruit.

M. Roger a annoncé ce trépas à l'Académie avec la rhétorique émue dont il garde avec tant de soin le secret.

M. le Dr Desplats, aujourd'hui professeur à la Faculté libre de Lille, a fait une lecture dont nous donnons plus loin le résumé. Nous nous souvenons avec plaisir du temps déjà lointain où Desplats était l'interne de Chauffard, à Necker. C'était et c'est encore un esprit froid et distingué, défendant ses opinions et ses croyances avec ardeur et ne mettant point comme l'on dit son drapeau dans sa poche.

A quelque parti que l'on appartienne, c'est une qualité qui conquiert l'estime.

M. Bouley est chargé de déterminer un parasite trouvé par un vétérinaire de Lille dans le tissu musculaire d'un cheval. Tout donne à penser, bien que la trichine n'ait pas encore été signalée chez le cheval, que ce sont de petits kystes ayant subi la dégénérescence crétacée, comme Bristowe et Rayney, en ont donné la description. Nous rappellerons à ce propos que Heckel, de Marseille, a signalé la présence de la trichine dans les muscles d'un jeune hippopotame mort à la ménagerie.

M. J. Guérin, qui est entrain de se recréer des illusions, a fait une communication anodine, sur un médicament innocent. Cet honorable académicien attribue au charbon pulvérisé (M. J. Guérin préfère celui de Belloc) des propriétés véritablement remarquables dans le traitement de la diarrhée cholériforme des jeunes enfants. Comme poudre inerte, il n'y a cependant que l'embarras du choix !

Les réflexions que nous avons faites dans notre dernier numéro, sur l'omnipotence des juges de paix nous ont valu de nombreuses lettres de félicitations.

L'un de nos amis nous écrit : « J'ai eu l'imprudence de réduire une note, le juge de paix l'a réduite à son tour. Un peu plus, il ne serait rien resté ! » En revanche, notre distingué confrère M. le Dr Guyet nous écrit que M. le juge de paix du VIIIe arrondissement de Paris nous a précédé dans la voie que nous indiquions, et qu'en cas de contestation entre médecin et client cet honorable magistrat renvoie les deux parties adverses devant la commission médicale de l'arrondissement. Cette commission se compose des membres du bureau de la Société médicale du VIIIe arrondissement, et comme ses décisions sont toujours inspirées par l'équité, elles sont également toujours ratifiées et par les intéressés et par les magistrats.

Nous brûlerions volontiers un cierge à Notre-Dame-des-Victoires pour que l'exemple du juge de paix du VIIIe arrondissement fût suivi dans tout Paris !

CLINIQUE EXTERNE

LEÇONS CLINIQUES

Faites à l'*hôpital de la Pitié*, service de M. le professeur Verneuil, par le Dr TERRILLON, chirurgien des hôpitaux, agrégé de la Faculté (recueillies et rédigées par Charles Leroux, et René Colin.

De l'épididymite blennorrhagique.

Messieurs,

Je n'ai point à vous rappeler ici les détails d'anatomie normale relatifs aux voies spermatiques, vous savez tous qu'au testicule, organe sécréteur du sperme, font suite l'épididyme et le canal déférent qui préparent et transmettent aux vésicules séminales le liquide spermatique. Ce dernier, accumulé dans les vésicules séminales, est au moment de l'éjaculation chassé à travers les canaux éjaculateurs jusque dans le canal de l'urèthre. Je ne vous signalerai, en temps et lieu, que quelques points d'anatomie normale dont vous verrez bientôt l'importance. J'aborde donc de suite l'anatomie pathologique de l'épididymite blennorrhagique.

Cette étude, Messieurs, a été rarement faite ; car les malades ne meurent point de cette affection, mais bien d'une maladie intercurrente. Pour vous faire la description des lésions que l'on a rencontrées dans les diverses autopsies que l'on a pratiquées, je me baserai non seulement sur les observations, fort bien étudiées du reste, qu'ont recueillies les auteurs, mais aussi sur quelques expériences personnelles qui nous permettront d'éclaircir quelques points d'anatomie pathologique, encore obscurs jusqu'alors.

Lorsque vers le quinzième jour environ, on peut pratiquer l'examen anatomique d'une épididymite blennorrhagique, voici ce que l'on constate :

Du côté de l'*urèthre*, on trouve la muqueuse injectée, rouge, œdémateuse, recouverte d'un léger enduit muco-purulent; elle présente en un mot les lésions d'un catarrhe d'intensité variable; mais, et c'est là un fait fort intéressant, alors même que du vivant de l'individu, la muqueuse paraissait sécréter en grande abondance, que les symptômes aigus, douloureux paraissaient fort intenses, en un mot alors même que la blennorrhagie semblait arrivée à un état d'acuité extrême, les lésions de la muqueuse sont relativement peu marquées, et ne sont souvent que des lésions de surface. L'orifice des canaux éjaculateurs est d'un rouge vif et tranche par sa coloration foncée sur celle de la muqueuse de l'urèthre toujours moins colorée, fait noté depuis longtemps dans un grand nombre d'observations.

Cette différence entre les lésions trouvées à l'autopsie et les symptômes observés pendant la vie me fut clairement demontrée par un fait que je recueillis en 1871, à Saint-Antoine, dans le service de M. Gombault. Un garçon de 19 ans, atteint d'une épididymite blennorrhagique mourut d'une maladie intercurrente vers le quinzième jour de son affection génitale; la muqueuse uréthrale présentait à l'œil nu des lésions insignifiantes ; le microscope seul montrait des altérations profondes de l'épithélium de revêtement et des glandes uréthrales, indices d'un catarrhe assez prononcé.

Les *vésicules séminales* sont remplies d'un liquide jaunâtre assez épais et filant.

Le *canal déférent*, dans toute son étendue contient ce même liquide dont il nous faut maintenant étudier les caractères.

Ce liquide est épais et légèrement trouble ; il contient des granulations jaunes, des globules blancs et de gros globes très granuleux que l'on peut comparer à des corpuscules de pus transformés et graisseux. Ce liquide est le produit de l'inflammation catarrhale de la muqueuse du canal déférent, catarrhe qui ne diffère pas, du reste, de celui des autres muqueuses de l'économie.

A ce propos il y a un fait à noter, c'est que les individus atteints d'épididymite blennorrhagique, surtout lorsqu'elle est double, éjaculent dans leurs érections nocturnes un liquide tout à fait identique à celui que je viens de vous décrire; aussi leur sperme est-il jaunâtre, épais; c'est en un mot un liquide muco-purulent. C'est là un fait que j'ai démontré dans un travail intitulé : Des altérations du sperme dans l'épididymite blennorrhagique et publié cette année dans les Annales de dermatologie et de syphiliographie.

Le *canal déférent* est de plus augmenté de volume, sa muqueuse est rouge, injectée; les cellules épithéliales, altérées, granuleuses, déformées au point d'être arrondies; il n'y a plus de cils vibratiles. En somme l'aspect macroscopique et microscopique est celui que l'on constate dans l'enflammation catarrhale ordinaire des muqueuses. Dans la couche musculaire on trouve quelques petits foyers de prolifération conjonctive.

Si l'inflammation est un peu vive, le tissu cellulaire qui entoure tous les organes du cordon et les englobe dans son épaisseur se prend également. Ce tissu enflammé forme bientôt une masse compacte, indurée qui entoure le canal déférent de façon à le masquer à la palpation, remonte ainsi jusque dans le canal inguinal et descend jusque sur la tunique vaginale à la surface de laquelle il s'étale dans son tiers supérieur. Cette masse indurée prend ainsi une forme allongée à petite extrémité dirigée vers le canal inguinal et à grosse extrémité correspondant à la région testiculaire.

Cette forme est due à une disposition anatomique sur laquelle je désire appeler votre attention. Vous savez que les éléments du cordon, canal déférent, vaisseaux et nerfs, sont entourés par une membrane fibreuse commune qui paraît commencer au niveau de l'anneau inguinal externe et descend jusque sur l'épididyme en s'élargissant; elle rencontre là la tunique vaginale dont elle est séparée d'abord par une petite quantité de tissu cellulaire, et sur laquelle elle prend bientôt des adhérences de façon à se confondre avec elle. En vous figurant ainsi cette tunique fibreuse et en vous rappelant que tout le tissu cellulaire qui est compris dans son intérieur peut subir l'induration inflammatoire, vous comprendrez facilement comment la palpation donne la forme que je vous ai décrite plus haut.

Deux points toutefois demandent à être discutés. C'est tout d'abord la réalité de cette explication, et d'autre part ce fait que l'induration de ce tissu cellulaire de la tunique fibreuse commune venant s'étaler sur la tunique vaginale, au niveau du testicule, simule une inflammation et une augmentation de volume de cet organe.

L'explication en est rendue, je crois, assez facile par quelques expériences que j'ai pratiquées sur des cadavres à l'amphithéâtre des hôpitaux, avec mon collègue et ami M. Monod. Après avoir disséqué avec soin la tunique fibreuse commune du cordon, nous avons pratiqué un petit orifice vers sa partie supérieure et antérieure; nous avons fixé une canule pénétrant dans le tissu cellulaire contenu dans sa cavité; puis nous avons injecté doucement une certaine quantité d'une solution faible de gélatine colorée. Lorsque la tunique fibreuse commune a été remplie suffisamment par ce liquide, nous avons vu que, de cette façon, l'induration caractéristique avec sa forme spéciale était reproduite dans toute sa pureté et simulait également une augmentation de volume du testicule.

Nous avons répété l'expérience d'une autre façon qui l'a rendue encore plus saisissante. Traversant de part en part avec une fine aiguille creuse le testicule par sa partie antérieure de façon à perforer ensuite l'épididyme dans le voisinage de sa queue, nous avons disposé les choses de façon que la pointe de l'aiguille fût exactement dans le tissu cellulaire de la tunique fibreuse commune, immédiatement au-dessus du bord supérieur de l'épididyme. L'injection répétée dans les conditions précédentes reproduisit les mêmes résultats. Nous pouvons donc conclure à la réalité de notre application en ajoutant toutefois que la tunique fibreuse commune venant s'étaler à une certaine distance sur la vaginale forme à la surface de celle-ci une induration qui doit forcément masquer le testicule. Nous verrons plus loin que la formation de fausses membranes dans le cul-de-sac de la vaginale ainsi que l'accumulation d'une certaine quantité de liquide dans sa cavité masquent encore le testicule et ajoutent encore à la fausse interprétation qu'ont donnée plusieurs auteurs lorsqu'ils prétendent que le testicule est enflammé et augmenté de volume.

Du côté de l'*épididyme*, voici ce que l'on constate : la queue apparaît sous la forme d'une nodosité de la grosseur d'une petite noisette.

Le corps et la tête sont augmentés aussi de volume, mais rarement de la moitié, d'un tiers tout au plus.

La queue est d'un jaune verdâtre; le corps présente une coloration jaune par endroit, mêlé de stries verdâtres : la tête est opaline, c'est-à-dire d'une coloration normale. En somme, ce qui est surtout malade dans l'épididyme c'est la queue; viennent ensuite le corps, puis la tête, mais toujours ces deux derniers à un degré moindre.

Une coupe de la queue montre que les tubes sont dilatés, et on rencontre çà et là des sortes de collections jaunâtres, simulant à s'y méprendre des abcès. Les exemples d'abcès réels se résorbant sans s'ouvrir au dehors et donner lieu à orifice fistuleux sont rares, et dans l'épididymite blennorrhagique c'est là, je crois, un fait exceptionnel. Ces prétendues collections ne sont autre chose qu'une dilatation ou des dilatations exagérées des tubes épididymaires, car au microscope on trouve que les parois de ces cavités sont formées par la muqueuse de ces conduits qui, comme dans le canal déférent, est altérée et sécrète du muco-pus.

Les parois de ces tubes et le tissu cellulaire qui les unit présentent, comme le canal déférent des altérations inflammatoires, aussi la queue de l'épididyme est-elle gonflée et augmentée de volume. Le corps n'offre qu'une légère dilatation des tubes et leur muqueuse est privée d'épithélium à cils vibratiles; la tête enfin ne présente que des traces légères d'inflammation.

TOXICOLOGIE

Empoisonnement par le vert anglais.

Hôpital Saint-Antoine. — Service de M. le Dr Cornil.

La nommée B. J..., âgée de 36 ans, fleuriste, entrée le 24 mai 1880, salle Sainte-Adélaïde, lit n° 24.

Poussée au suicide par des chagrins de famille, cette malade tente de s'empoisonner en mangeant la veille au soir, à 2 heures, environ le volume d'une grosse noix d'un sel vert pâle (vert anglais), dont elle fait usage pour colorer les fleurs artificielles.

Pendant une 1/2 heure elle n'a éprouvé aucun symptôme, si ce n'est quelques vertiges fugaces. Bientôt des nausées se sont succédées à de courts intervalles et des vomissements verts incoercibles ont commencé à apparaître. C'est alors que son mari lui a administré de sa propre impulsion une pincée environ d'émétique.

L'état a été s'aggravant de plus en plus. Des coliques d'abord assez légères ont acquis peu à peu une intensité des plus grandes et ont été bientôt suivies d'une diarrhée continuelle. Les matières rendues par le rectum étaient liquides et vertes, analogues aux matières vomies.

La tête tournait, il y avait des vertiges, et des phénomènes très accentués de pâleur et de rougeur.

Une épistaxis a eu lieu vers 3 heures et a duré au moins 20 minutes.

Vers 5 heures du soir, la malade se rendait elle-même à l'hôpital St-Antoine, munie d'un fragment de la substance qu'elle avait absorbée.

L'analyse chimique a démontré que : C'était du vert de Scheele.

Pendant la nuit tous les symptômes de la veille se sont reproduits avec la même intensité. Vers 10 heures elle a eu une sorte d'accès de suffocation avec tendance marquée à la syncope.

Ce matin elle est dans un état des plus graves.

Les vomissements persistent, on constate que les matières rendues sont vertes et contiennent beaucoup de bile, et du cuivre.

La diarrhée est continue, et la malade va sous elle sans s'en apercevoir.

La malade accuse une sensation de brûlure dans la gorge, avec goût métallique, et soif intense.

Hyperkinésie cardiaque prononcée.

Les coliques reviennent par crises. La douleur est comparée par la malade à une sensation de barre transversale occupant l'abdomen. Une large pression pratiquée sur l'abdomen calme la colique. Au contraire la pression exercée avec le bout des doigts l'exaspère. Aussi la malade se couche-t-elle de préférence sur le ventre.

Par intervalles, quand la malade boit surtout, elle observe des bourdonnements d'oreille.

Anurie complète.— La sonde, introduite dans la vessie ne retire que quelques gouttes d'urine lactescente.

Haleine fétide, éructations fréquentes, langue sale, blanchâtre, un peu sèche, rouge à la pointe.

La malade se plaint d'une douleur rénale très vive revenant par intervalle.

D'instant en instant, la malade pâlit, et une crampe très douloureuse parcourt son membre inférieur gauche.

Alternatives fréquentes de rougeur et de pâleur. — Diaphorèse des plus abondantes arrivant par bouffées.

Le pharynx est très rouge.

Le pouls est petit, dépressible, sans être très rapide. Il bat 95 à la minute.

Température	37,5	(matin)
»	37,4	(soir)

Cœur normal. — Les bruits sont cependant un peu sourds et assez mal frappés.

Rien d'anormal aux poumons.

Prescriptions.— Glace. — Eau de Seltz. — Lait. — Magnésie. Lavements simples.

Pas de vomissements depuis hier 8 heures. La nuit a été mauvaise, et troublée par des crampes d'estomac. — Les coliques sont arrêtées, de même que les crampes du membre inférieur gauche. Fourmillements dans la main gauche.

Pas de selles depuis hier 1 heure de l'après-midi.

La soif est toujours très vive.

Langue saburrale. Le pharynx est moins rouge.

La malade se plaint d'une sorte de céphalalgie pulsatile, occupant la région temporale gauche.

Elle affirme que par instants la tempe gauche est très froide relativement à la tempe droite.

Quantité d'urine : 1 verre à pied en 24 heures.

Elle renferme un léger nuage d'albumine.

Pas de sucre.

Urée. . . . . 16 gr., 3 par litre.

Température . . . . 35, 2.

La salive a une légère réaction acide.

L'urine examinée au microscope laisse voir en quantité considérable des cylindres hyalins, épithéliaux et granuleux, des cellules épithéliales déformées et granuleuses, toutes lésions que l'on rapporte à une complication néphrétique, d'autant que les douleurs lombaires sont toujours très fortes.

600 gr. d'urine en 24 heures.

Les vomissements ni la diarrhée n'ont reparu. Pas de fièvre. Etat excellent.

Quantite d'urine : 600 gr. en 24 heures,

Il n'y a plus d'albumine.

Urée. . . . . 17 gr., 3 par litre.

Etat excellent. — La vue est trouble, nuageuse.

1400 gr. d'urine en 24 heures.

Ni sucre, ni albumine.

Urée. . . . . 13 gr., 50 par litre.

1500 gr. d'urine en 24 h. — Urine normale.

Urée. . . . . 12 gr., par litre.

La malade se plaint d'une douleur vague profonde, au niveau de la région épigastrique, et elle la compare à une sensation de brûlure.

Etat excellent. La malade se dispose à quitter l'hôpital.

Les éléments cellulaires que contenait son urine ont disparu presque complètement. HAMONIC.

Introduction du chlorure d'étain dans le pain d'épices,
par M. MOYNIER DE VILLEPOIX.

Le Dr Galippe signalait, il y a quelque temps, la présence du chromate de plomb dans la brioche. Voici maintenant l'étain dans le pain d'épices.

Dans un kilogramme de pain d'épices à bon marché, j'ai constaté la présence d'une certaine quantité d'étain que je n'ai point dosée, du reste, pensant que la seule présence de ce métal constituait, sinon un danger, au moins une fraude manifeste; on va voir comment.

A quel état, et pourquoi l'étain est-il introduit dans le pain d'épices?

J'avoue que je me suis longtemps posé cette question. — Ne pouvant m'expliquer le but et la nécessité de cette addition, j'ai pris le parti d'expérimenter directement.

A de la pâte de farine bien pétrie j'ai, pour me conformer à la formule ordinaire du pain d'épices, ajouté un peu de carbonate de potasse; j'ai alors additionné le tout de quelques gouttes de chlorure d'étain en solution, le seul sel d'étain usuel et dont je pouvais vraisemblablement soupçonner l'emploi.

La pâte malaxée n'a pas tardé à prendre une belle couleur jaune que la cuisson au four a fait passer au gris brun.

Le chlorure d'étain est donc employé par MM. les confiseurs pour colorer la pâte du pain d'épices. Or celui-ci étant généralement coloré par la mélasse et le miel qu'on y ajoute, je me crois autorisé à conclure que, dans le pain d'épice commun, ces produits sont totalement ou en partie remplacés par du glucose.

On sait déjà qu'il entre dans le pain d'épices une certaine quantité de carbonate de potasse (de la potasse perlasse tout simplement, et laquelle!!), ajoutons à cela un peu de chlorure d'étain et pas mal de glucose, et voilà un produit qui peut être à bas prix, mais quel produit!

On objectera que cette addition de chlorure d'étain dans la proportion de quelques centigrammes est sans doute inoffensive. C'est possible : l'étain passant dans la préparation à l'état de composé insoluble. Mais je n'en crois pas moins cette addition blâmable. Est-elle générale? Il est vraisemblable que cette formule ne se trouve pas que dans une seule maison, et que le stage des apprentis confiseurs la transporte de temps en temps.

Quoi qu'il en soit, unique ou fréquente, cette falsification ne doit pas être tolérée en ce sens qu'elle facilite la suppression de substances entrant dans la composition du produit, ou leur substitution par des matières de qualité inférieure.

C'est pourquoi je la signale. MOYNIER DE VILLEPOIX.

CHIMIE

APPLIQUÉE A L'HYGIÈNE ET AUX FALSIFICATIONS.

Composition et analyse du vin.

Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide,
par L. MAGNIER DE LA SOURCE.
(Suite.)

Frappé des erreurs énormes auxquelles peut conduire la détermination directe du poids de l'extrait sec du vin par l'évaporation à 100°, erreurs dues en grande partie à la tension de vapeur très appréciable de la glycérine à cette température, j'ai proposé (1) d'évaporer le vin dans le vide à la température ambiante, sur de larges surfaces, en présence d'anhydride phosphorique, et de considérer l'extrait comme sec (c'est-à-dire privé d'eau et d'acool), lorsque les variations de son poids sont devenues à peu près insensibles et ne dépassent pas 0gr.,001 pour deux pesées faites à un intervalle de vingt-quatre heures.

M. A. Gautier (2), après avoir par un grand nombre d'expériences, contrôlé les résultats que j'avais obtenus et avoir constaté comme moi l'impossibilité presque complète d'obtenir, par la dessiccation à 100° des poids d'extrait comparables les uns aux autres, a également indiqué l'évaporation dans le vide comme le seul procédé duquel on pût attendre des résultats toujours exacts.

Il ne faut pourtant pas se dissimuler que la perte de poids due à l'évaporation lente de la glycérine ne saurait, à vrai dire, être évitée d'une façon absolue, même quand opère dans le vide à la température ambiante. M. Pasteur a, en effet, démontré que dans ces conditions la glycérine possède encore une tension de vapeur appréciable, mais cette tension peut être assurément négligée, si on la compare à la tension du même liquide à 100°, et si l'on songe qu'évaporer le vin dans le vide à la température ambiante pour séparer l'eau et l'alcool de la glycérine n'est pas autre chose que faire une application du principe de l'accroissement rapide des différences entre les tensions des vapeurs, au fur et à mesure que la température s'abaisse, principe sur lequel est fondée la séparation des liquides par la distillation sous de faibles pressions. On conçoit donc que la perte de glycérine, correspondant à un séjour suffisant dans le vide pour expulser du vin la totalité de l'eau et de l'alcool, doive être très inférieure à la perte correspondant à un séjour suffisant du même produit à 100° pour arriver au même résultat, et qu'à la température ambiante cette perte dans la vide soit assez faible pour qu'on puisse, par des pesées sucessives faites à des intervalles de vingt-quatre heures, saisir le moment où elle est la seule cause de la diminution dès lors presque insensible du poids de l'extrait. Pour se convaincre qu'il en est bien ainsi ; il suffira de jeter les yeux sur les tableaux suivants :

Expériences faites en hiver.

Durée du séjour dans le vide	I. Mat. employée 5 gr. 0175	II. Mat. employée 2 gr. 0250.
48 heures	Extrait pour 1000 : 32.30	Extrait pour 1000 : 23.30.
96 heures	— — 32.20	— — » ».
192 heures	— — 31.70	— — 22.70.
264 heures	— — 31.50	— — 22.60.
336 heures	— — 31.40	— — 22.40.
374 heures	— — 31.40	— — 22.40.

Deux expérimentateurs considérant les extraits comme secs, le premier après huit jours, le second après seize jours, obtiendraient donc des résultats qui ne différeraient que de 0 gr. 30, la température ambiante étant de + 10° environ. A une température supérieure l'écart serait un peu plus grand, mais en pratique il pourra toujours être considéré comme négligeable, attendu qu'on ne laissera jamais s'écouler seize jours avant de conclure à la siccité des extraits.

Expériences faites en été.

Quantité du liquide employé dans chaque expérience : 10 cc.

Durée du séjour dans le vide	Extrait par litre : I.	II.	III.	IV.	V.	VI.
2 jours	23.80	24.80	25.10	21.15	» »	» »
4 jours	23.30	24.30	24.80	21.05	» »	20.30
6 jours	» »	» »	» »	» »	29.25	» »
9 jours	22.80	24.10	23.45	20.95	» »	» »
15 jours	» »	» »	» »	» »	28.40	19.85
19 jours	22.20	23.45	23.50	» »	» »	» »
25 jours	» »	» »	» »	19.65	28.20	19.50

Il seralt inutile de multiplier ces exemples. On voit que dans toutes les déterminations le poids de l'extrait sec s'abaisse lentement, ce qui prouve le départ continu, mais très faible, d'éléments volatils.

Je me suis assuré qu'au bout de soixante-dix jours cette diminution de poids se poursuit encore, par une température moyenne de 10 à 12 degrés.

Il m'a paru intéressant de rechercher comment se comporte la glycerine sèche et pure placée dans les mêmes conditions, 6 grammes 566 de glycérine recouvrant une surface égale à celle de l'une des extraits secs précédents ont perdu dans le vide, au mois de juin 1878, un peu moins de un milligramme par jour en présence de l'anhydride phosphorique,

Il est donc certain que la perte de poids des extraits doit être presque entièrement attribuée à la volatilisation de la glycérine : mais je le répète, cette perte est insignifiante, étant donné le temps que l'on considère en pratique comme suffisant pour dessécher 5 ou 10 cc. de vin.

On pourrait d'ailleurs arriver à annuler cette cause d'erreur s'il y avait intérêt à le faire. Il suffirait pour cela d'employer pour dessécher le vin non plus de l'acide sulfurique ni de l'anhydride phosphorique, mais de la glycérine parfaitement sèche. Ce liquide absorbe la vapeur d'eau avec une rapidité telle que l'extrait a bientôt acquis son poids minimum. Un vin qui, après six jours d'évaporation dans le vide, en présence d'acide sulfurique monohydraté pendant les quatre premiers jours et d'anhydride phosphorique pendant les deux derniers, donnait 23 grammes 10 d'extrait sec, a été desséché ensuite sur de la glycérine anhydre renouvelée à chaque ouverture de la cloche.

Le poids de l'extrait a été :

Après quatre jours.....	26	grammes	».
Après neuf jours.......	24	—	80.
Après dix-huit jours ...	23	—	40.
Après vingt jours......	23	—	40.

Et comme dans ces conditions le volume de la cloche où s'opère la dessiccation est toujours saturé de vapeur de glycérine, il n'y a plus à craindre aucune déperdition de ce liquide. Je ne conseille cependant pas de recourir dans la pratique à ce procédé dont l'application est aussi délicate que pénible, et dont les avantages sont en somme bien faibles. Je ne le signale que parce

(1) Bull. de la Soc. chim., tome XXVI, p. 488 et suiv.

(2) A. Gautier. De la sophistication des vins et art. Vin du Dictionnaire de chimie pure et appliquée.

qu'il me paraît répondre à la seule objection que l'on puisse adresser encore à la prise de l'extrait sec du vin dans le vide.

Comment conviendra-t-il d'opérer pour déterminer avec autant d'exactitude que possible le poids d'un pareil extrait sec?

Dans une cloche munie d'un support à trois étages on placera : 1° au premier étage, un cristallisoir renfermant de l'acide sulfurique ordinaire; 2° au deuxième étage un autre vase renfermant des fragments de potasse (1); 3° au troisième étage un verre de montre d'au moins 6 centimètres de diamètre, et d'une courbure assez faible pour que 5 centimètres cubes de vin s'y étalent sur une surface de 5 centimètres environ de diamètre. Dans ces conditions, la surface d'évaporation sera d'environ 20 centimètres carrés, c'est-à-dire que l'épaisseur moyenne sera très faible (0 c. 25), ce qui assurera une prompte et parfaite dessiccation.

Le verre de montre ayant été préalablement taré vide et recouvert d'un autre verre semblable à lui, et à bords rodés sur les siens, on y introduira un volume très exactement mesuré de 5 centimètres cubes de vin, puis on fera le vide dans la cloche, en évitant d'atteindre le point d'ébullition du vin, ce qui ferait courir des risques de pertes par projection. (Il est presque toujours possible de réduire du premier coup la pression à 10 ou 12 centimètres de mercure sans avoir à redouter un pareil accident.)

Au bout de deux jours, on ouvrira la cloche, ou remplacera l'acide sulfurique par de l'anhydride phosphorique, et on reproduira le vide aussitôt, *d'une manière aussi complète que possible.* Deux jours en été, quatre en hiver suffiront dès lors pour compléter la dessiccation. Lorsque ce temps sera écoulé, on réunira le verre renfermant l'extrait à celui avec lequel il a été taré (2), on pèsera de nouveau et la différence des deux poids, multipliée par 200, fera connaître le nombre cherché.

Il est très important de ne pas employer pour ces évaporations des verres d'un trop faible diamètre compensé par une concavité très accentuée. L'épaisseur de la couche liquide, épaisseur à laquelle celle de l'extrait est évidemment proportionnelle, possède en effet une influence marquée sur la rapidité ou la lenteur de la disparition des dernières traces des éléments volatils. L'expérience suivante, dans laquelle on a pris soin d'exagérer, afin de les rendre plus sensibles, les différences dont je viens de parler, montre qu'au bout d'un temps fort long ces différences peuvent conserver encore une valeur très appréciable.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Séance du 7 septembre 1880.— Présidence de M. H. ROGER.

Présentation : M. **Larrey** présente au nom de M. **Brame** (de Tours) un mémoire sur le phlegmon diffus et limité.

M. H. **Roger** annonce à l'Académie la mort de M. **Delpech**, frappé en pleine chasse par un accès foudroyant d'angine de poitrine, comme **Broca** et **Chauffard**.

M. J. **Guérin** insiste sur l'emploi du charbon de Belloc, additionné de lait, dans le traitement de la diarrhée cholériforme des jeunes enfants.

M. **Bouchardat** dit que ce remède est inoffensif et que la semaine qui vient de s'écouler a été particulièrement mortelle pour les enfants nouveau-nés.

De l'emploi de l'acide phénique comme agent antipyrétique, par le Dr Henri **Desplats**, professeur de clinique à la Faculté libre de Lille. Ce mémoire a pour but de démontrer :

1° Que l'acide phénique administré à doses suffisantes aux fébricitants a toujours pour effet d'abaisser temporairement la température;

2° Que cet abaissement temporaire peut être maintenu et accru par l'administration de nouvelles doses, et que grâce à cet agent le médecin peut modérer à volonté la température des malades;

3° Que les doses d'acide phénique considérées jusqu'ici comme toxiques peuvent être dépassées sans danger. Il cite l'exemple de malades qui ont pris pendant plusieurs jours de suite, 8, 10 et 12 grammes d'acide phénique;

4° Il indique le rectum comme la meilleure voie d'introduction et engage à ne jamais administrer plus de 2 grammes en un seul lavement.

Les conclusions de ce mémoire sont basées sur 5 observations de fièvre typhoïde, 1 de variole, 1 de péritonite puerpérale, plusieurs de phthisie. Il s'appuie, en outre, sur des expérience faites sur des animaux.

Le Dr **Ortille** (de Lille) lit un mémoire sur un symptôme prémonitoire de l'urine.

M. **Bouley**, au nom de M. **Vitu**, vétérinaire à Lille, communique des fragments de tissu musculaire contenant un grand nombre de petits kystes crétacés, probablement des kystes de trichines, mais sur la nature certaine desquels M. **Vitu** n'est pas encore fixé. M. **Bouley**, sans doute, nous donnera la solution de ce problème.

M. **Lancereaux** fait une communication sur l'absinthisme aigu qu'il termine en ces termes : Nous concluons en disant que les désordres qui se rapportent dans l'absinthisme aigu sont semblables en tant que syndrome, non pas à l'attaque d'épilepsie essentielle, mais à l'attaque convulsive de l'hystérie. D'ailleurs la ressemblance entre l'hystérie et l'absinthisme existe non seulement dans la forme aiguë, mais encore dans la forme chronique de cette maladie.

M. **Dujardin-Beaumetz** rapporte qu'expérimentant depuis plusieurs mois sur des porcs, il a observé que ceux qui prenaient de l'alcool ordinaire étaient dans un continuel état d'assoupissement, et que ceux au contraire auxquels de la liqueur d'absinthe avait été administrée restaient plusieurs heures dans un état de vive agitation.

VARIÉTÉS

Eloge d'Andral, par M. le professeur BÉCLARD.

(Suite.)

On a dit que l'*Essai d'hématologie* faisait de M. Andral le fondateur de l'humorisme scientifique. Cet hommage compromettant, il ne l'eût pas accepté. Ainsi qu'il l'a écrit lui-même, les éléments de nos organes, tantôt mobiles et tantôt fixés, sont toujours des éléments anatomiques. On a dit encore de M. Andral, peut-être à cause de ses amitiés, qu'il appartenait à l'école éclectique. Mais cette vaine et orgueilleuse tentative ne lui a jamais fait illusion. A ses yeux, l'éclectisme, ce choix partial et plus ou moins heureux d'opinions, n'était pas une philosophie, pas même une méthode : c'était tout au plus un procédé. Pour tout dire, l'éclectisme, en médecine, ne fut pour lui qu'une arme de combat. Une fois la vérité médicale reconquise, l'éclectisme, à ses yeux, ne répondait plus à aucun besoin, sa raison d'être avait disparu, et, comme ce n'était qu'un mot et rien de plus, le mot lui-même devait tomber dans l'oubli. Voici ce qu'il exposait lui-même dans une de ses leçons sur l'histoire de la médecine; je l'emprunte au journal qui l'a reproduite : c'est en même temps une belle page littéraire.

« C'est l'éclectisme qui, lorsqu'une idée longtemps dominante, ruinée par les doutes, sapée par les investigations, ébranlée par les critiques, s'est écroulée enfin sous ses coups, c'est l'éclectisme, dis-je, qui, après avoir renversé et détruit, relève et reconstruit la science. Il recueille les débris du passé en leur

(1) Il faut faire cette réunion avec toute la célérité possible, car les extraits secs obtenus dans le vide attirent l'humidité de l'atmosphère et augmentent rapidement de poids, grâce à la glycérine sèche dont ils sont imprégnés.

(2) Cette potasse aura pour destination d'absorber les vapeurs de l'acide acétique, lequel ne devrait pas, autant que possible, être pesé avec l'extrait sec, dont il n'a aucune raison d'être considéré comme un élément, puisqu'il dérive de l'alcool, et que l'alcool n'est point compté dans l'extrait sec.

communiquant un degré de plus de grandeur, de solidité, de résistance; il les cimente, et, sur cette base plus ferme, élève un nouvel édifice. Ce n'est plus alors la science telle que l'avait faite une idée exclusive ; c'est la science composée de toutes les idées, de toutes les vérités, de toutes les découvertes dont le génie fécond des grands hommes a successivement enrichi l'humanité... Quand ce travail est accompli, personne alors n'a plus le droit de se dire éclectique : l'éclectisme, devenu général, est tombé dans le domaine public (1). »

Si les conceptions systématiques trouvèrent en M. Andral un constant adversaire, ce n'est pas seulement parce qu'elles détournent l'esprit du droit chemin et peuvent aboutir à l'erreur, c'est aussi, et surtout, parce qu'elles conduisent à une thérapeutique funeste. Les idées qu'on se fait en médecine se traduisent nécessairement en actes : la pratique est l'épreuve fatale du système.

L'emploi et bientôt l'abus des émissions sanguines, telles devaient être les conséquences naturelles d'une doctrine basée sur le dogme de l'irritation. Les choses allèrent si loin qu'on aurait pu se croire revenu à deux cents ans en arrière, en plein dix-septième siècle. « Grâce à dix-huit saignées et à vingt purgations, Courtois, notre confrère, l'a échappé belle, écrivait, en 1661, Guy Patin à son ami Falconnet; *gallum debet Esculapio* (2). » — « M. Mentel a été fort malade d'une fièvre continue, écrivait encore Guy Patin; nous l'avons fait saigner trente-deux fois (3). » — « Quant à Van Helmont, ce méchant pendart flamand, il est mort enragé pour ne s'être pas laissé saigner (4). » — « Son propre fils étant tombé malade, *quia adolescentuli semper stulte agunt*, il l'avait tiré du mauvais pas où il s'était jeté, par le moyen de vingt bonnes saignées des bras et des pieds, avec, pour le moins, une douzaine de bonnes médecines (5). » — « Je viens de lire quelque chose de votre Sennert, écrit-il encore, et j'en suis tout en colère... Le bonhomme n'entend rien à la saignée des enfants et des vieillards : ce qu'il en dit me fait pitié... Les malades sont bien malheureux avec de tels médecins... Il ne se passe pas de jours que nous ne fassions saigner plusieurs enfants à la mamelle, et nous guérissons nos malades après quatre-vingts ans par la saignée (6). »

Il saigne, en effet, le fils de Mlle Choart, âgé de trois jours (7), et il pratique à « ce bon M. Baralis », qui avait plus de quatre-vingts ans, onze saignées en six jours (8). Les « hématophobes » dont nous sommes presque tous, aujourd'hui, les apothicaires « ces cuisiniers d'Arabie », excitent tout particulièrement sa bile, et c'est avec des larmes dans la voix qu'il répète avec notre vieux poète Joachim du Bellay :

O bonne, ô saincte, ô divine saignée!

Après ce regard jeté sur le passé, les entraînements de la doctrine physiologique et la vogue nouvelle des saignées coup sur coup n'ont plus lieu de nous surprendre. Un des plus fervents admirateurs de Broussais nous apprend qu'au Val-de-Grâce on prenait des sangsues sans compter et par poignées (9); qu'en 1824, la consommation annuelle des sangsues, alors de deux ou trois cent mille, s'élevait trois ans plus tard, au chiffre de trente-trois millions. Les étang en France était épuisés; on alla les chercher en Bohême, en Hongrie, dans toutes les eaux dormantes de l'Europe. Cette industrie, devenue subitement si florissante, où en elle aujourd'hui?

Pour expliquer le discrédit dans lequel l'emploi des émissions sanguines est tombé, pour justifier et les abus d'autrefois et l'abandon du jour, on invoque je ne sais quel affaiblissement de notre énergie physique, et comme une sorte d'abaissement de la santé nationale; comme si la misère moins profonde, l'aisance de plus en plus répandue, une alimentation plus abondante et plus riche, l'espace, l'air, la lumière à la place des sombres et sordices demeures où s'entassait naguère une population pressée, et comme conséquence démontrée l'élévation progressive de la durée de la vie humaine, ne protestaient pas contre une pareille supposition!

M. Andral fut au premier rang de ceux qui organisèrent la résistance. A cette thérapeutique active, emportée, impatiente d'en venir aux prises avec la maladie, il fit succéder des procédés plus conciliants, et dont le malade du moins n'avait pas à subir les violences. L'expectation, ainsi s'appelait la méthode nouvelle, c'est-à-dire la prudence, la temporisation, le régime, l'emploi raisonné des agents de l'hygiène, préparait une victoire que quelques-uns trouvent aujourd'hui trop complète.

Cette campagne, M. Andral la conduisit avec un grand discernement, non sans quelques concessions aux nécessités du temps. Nous étions, en 1840, attaché à son service en qualité d'élève stagiaire; il était rare que nous n'eussions pas quelques saignées à faire avant de quitter l'hôpital. Or chacun sait que, de nos jours, beaucoup de jeunes docteurs n'ont jamais pratiqué ni vu pratiquer cette opération.

La réserve d'aujourd'hui, l'observera-t-on demain? Ce qui semblait à jamais enseveli s'est tant de fois ranimé, la voix de la sagesse a été si souvent méconnue, tant de fois la modération a eu tort, qu'il faut se garder de prédire l'avenir.

Depuis longtemps placé au premier rang, M. Andral partageait sa vie entre une clientèle des plus actives et de laborieuses études. Nul mieux que lui ne connut le prix du temps; jamais il ne restait un instant inoccupé. En hiver, dès que tombait le jour, on pouvait le voir un livre à la main, dans sa voiture éclairée à l'intérieur, utiliser les loisirs forcés que donnent au médecin répandu les obligations de son ministère. Comme au début de sa laborieuse carrière, levé tous les jours de très bonne heure, il allumait son feu et consacrait au travail, avant de se rendre à la Charité, les seuls moments qu'ils pouvaient dérober à ses occupations professionnelles.

Fidèle au culte des lettres, nourri des classiques français et latins, lié d'amitié avec les hommes les plus éminents de l'époque, MM. Molé, Cousin, Villemin, Guizot, et tout particulièrement avec M. Thiers qui lui avait voué la plus vive et la plus respectueuse affection, M. Andral aimait à se délasser des travaux du jour dans des entretiens auquel sa haute raison, son goût épuré, sa mémoire fidèle, son jugement sûr et son libéralisme éclairé donnaient à la fois le charme et l'autorité.

Nous répétons ce que l'un des derniers représentants, l'une des gloires de cette grande époque, notre éminent collègue M. Bouillaud, disait ici même, en rendant à son contemporain, à son émule, un hommage où l'on sentait vibrer toutes les émotions du temps passé.

« Quelle fut donc, belle, cette première moitié de la vie médicale d'Andral! Hélas! pourquoi ne fut-elle pas plus longue! »

Tout à coup, en effet, au plus beau moment de sa vie scientifique, dans la vigueur de l'âge et du talent, M. Andral disparut de la vie active. Cette séparation se fit tranquillement, sans éclat, comme il faisait toutes choses, et ce renoncement ne devait pas durer moins de vingt ans. L'indivisible flamme qui ne s'élève que d'un seul foyer, l'amour, devait lui inspirer cette

(1) Journal l'*Union médicale*, 1853.
(2) Guy Patin à Falconnet, 24 mai 1661.
(3) Guy Patin à Belin (de Troyes), le 14 mai 1639.
(4) Guy Patin à Spon (de Lyon), 26 avril 1645.
(5) Guy Patin à M. Belin, 16 janvier 1650.
(6) Guy Patin à Spon, 27 août 1658.
(7) Guy Patin à Falconnet, 19 janvier 1853.
(8) Guy Patin à Falconnet, 27 mai 1859.
(9) Reis. *Etude sur Broussais et sur son œuvre*, in-8°, Paris, 1869.

héroïque résolution. Le politique n'oublie guère son ambition, l'homme de lettres son amour-propre, l'homme d'affaires ses intérêts ; le médecin, il faut le dire à sa louange, est mieux préparé aux coups de la fortune : chaque jour il affronte d'invisibles périls ; il a l'habitude, la passion du sacrifice silencieux.

(*à suivre*).

ASSISTANCE PUBLIQUE

Médecins municipaux par M. MEYNET.

(Suite et fin.)

Résumons-nous.

Aux médecins des bureaux de bienfaisance, nous demandons qu'on substitue les médecins municipaux, ainsi nommés parce que tous les services médicaux de la cité leur seront confiés.

Chacun d'eux dans sa circonscription sera chargé :

1° Du service médical de l'assistance à domicile, visites aux indigents, consultations gratuites à la maison de secours ;

2° Des vaccinations et revaccinations ;

3° De l'inspectorat (hygiène et médecine) des écoles municipales, salles d'asile, crèches, orphelinats, etc. ;

4° De l'inspectorat des manufactures et ateliers en ce qui touche aux prescriptions légales et sur le travail des enfants et sur les mesures hygiéniques diverses qui sont prescrites et imposées par des lois ou des règlements de police ;

5° Du service de l'état civil avec le devoir de prendre toutes les précautions utiles pour éviter et faire disparaître toute cause de contage, de transmission de maladies épidémiques, etc. ;

6° Des soins médicaux à donner aux employés de la police municipale ;

7° Du dispensaire de salubrité ;

8° De prendre part aux délibérations de la commission des logements insalubres ;

9° Dans les cas d'accidents, de levées de corps, d'examens sommaires de personnes atteintes de folie, etc., il devra son concours au commissaire de police de son quartier.

Le nombre des médecins municipaux est fixé à 80. Il y aura lieu d'examiner si dans certains arrondissements il ne sera pas avantageux de réunir deux quartiers dans une seule circonscription, dans certains autres de dédoubler certains quartiers en deux circonscriptions. Il y aura un chirurgien par arrondissement. Le Conseil municipal en 1876 avait émis le vœu de cette création sur le rapport du Dr G. Martin, qui admet comme démontré que « les opérations faites dans le milieu le plus misérable et le plus malsain réussissent généralement mieux que celles faites dans les hôpitaux les plus sains et réunissant les conditions hygiéniques les plus favorables. » L'exercice de la médecine et de la chirurgie en dehors des services municipaux est formellement interdit à peine de démission immédiate.

Un service ainsi constitué avec ses fonctions multiples et l'extension rapide qu'il prendra deviendra très lourd ; nous proposons d'adjoindre à titre d'aide auxiliaire à chaque médecin ou chirurgien, mais sous sa responsabilité effective en ce qui se rapporte au service, un élève en médecine ayant passé son troisième examen définitif. Ces jeunes gens seraient plus particulièrement chargés de la partie matérielle : vaccinations, constatations des décès dans les cas ordinaires, inspectorat des manufactures, rédaction de rapports, etc. En cas d'absence, de congé, de maladie du médecin ils le suppléeront, mais sous la surveillance et la responsabilité de l'un des médecins municipaux désignés à cet effet.

Les médecins et chirurgiens municipaux auront droit après vingt ans de service à une retraite s'élevant à la moitié de leur traitement.

Les élèves auxiliaires seront nommés pour un an ; ils seront rétribués ; leur recrutement sera, je crois, facile. Beaucoup de jeunes gens seront heureux de se créer ainsi un supplément de ressources matérielles, de se former par la pratique aux questions d'hygiène et d'administration, parfois même de se préparer une carrière. On les prendra au fur et à mesure des besoins et d'après leur ordre d'inscription sur un registre ouvert à cet effet au siège de l'Assistance publique.

Médecins et chirugiens municipaux seront nommés au concours.

En raison des fonctions multiples auxquelles ils seront assujettis, on devra faire une large place aux questions d'hygiène publique et privée, aux notions scientifiques qui s'y rattachent.

Le jury du premier concours sera choisi parmi les médecins des hôpitaux, plus tard le jury sera recruté parmi les médecins municipaux eux-mêmes. Dans l'un et l'autre cas feront partie du jury, le professeur d'hygiène, le professeur de physique médicale et celui de chimie médicale de la Faculté.

Le concours est un moyen commode, pratique, équitable de classement, il laisse peu de prises à la critique, aux reproches de favoritisme ; il sera pour les indigents la preuve que les médecins appelés à les soigner sont hommes de mérite et de savoir.

Mais à ce propos qu'on me passe une digression ; les diplômes professionnels, celui de docteur en médecine entre autres, puisqu'il s'agit de médecins, ne s'acquièrent en France qu'au prix d'un travail de plusieurs années, d'examens définitifs passés devant les professeurs de nos Facultés ; ils impliquent des connaissances générales et spéciales élevées, délivrés au nom et en fait sous la garantie de l'état, ils confèrent le droit d'exercice de la profession.

Le titre de docteur est le titre professionnel, il convient de ne pas le laisser effacer par les titres divers, si mérités qu'ils soient, obtenus à la suite de concours qui ne témoignent après tout que d'un classement relatif aux concurrents en présence. Celui qui le possède qu'il ait ou non concouru est et doit être réputé l'égal de tout autre docteur, que celui-ci soit agrégé, professeur, médecin ou chirurgien des hôpitaux. S'il y a parmi les médecins et en grand nombre des hommes éminents, des savants d'un rare mérite, des esprits distingués, des praticiens consommés, il n'y a pas de petits médecins. On y rencontre comme dans toutes les catégories d'hommes, et moins croyons-nous qu'ailleurs, de petits hommes et de petits caractères.

Je me suis attardé en route, j'en conviens, espérant le long des sentiers ramasser quelques bribes d'émoluments pour les faire figurer en décompte au budget des pauvres. Au point où j'en suis arrivé, je ne puis plus tourner l'obstacle, il me faut le franchir ; j'éprouve une certaine épouvante. J'entends derrière moi les détracteurs de ce système s'écrier en chœur : « Voyez donc avec quelle désinvolture les utopistes, les enragés de réformes traitent le budget des pauvres : ce monsieur demande quelque chose comme 900,000 francs pour doter son invention. »

En effet, 80 médecins, 20 chirurgiens à 8,000 francs d'appointements coûteront annuellement 800,000 francs, 100 auxiliaires à 100 fr. par mois, 1,200 francs par an nous donnent 120,000 fr.

Au bas mot la dépense sera donc de 920,000 francs par an. Déduction faite de ce que coûtent les divers services réunis, en y comprenant l'augmentation proposée mais non votée pour les médecins des pauvres, nous grevons le budget municipal d'une somme annuelle d'environ 500,000 francs. C'est un joli denier.

Qu'on y réfléchisse cependant ; si, ce qui me paraît démontré, nous avons au moyen de cette organisation, assuré le fonctionnement graduel de plus en plus amélioré et complété du traitement à domicile, nous avons en même temps réalisé au profit de l'Assistance une économie annuelle, difficile à chiffrer, mais con-

sidérable, l'administration reconnaît elle-même que le traitement des malades à domicile, constitue pour elle un moyen très économique et nous lisons dans le rapport cité plus haut que cette économie est annuellement de 1,500,000 francs ; elle sera donc nécessairement plus élevée encore; si par cette organisation, nous avons assuré une surveillance plus complète de ce qui a trait à la salubrité publique et privée, une application plus stricte des lois de l'hygiène, si nous avons pu préserver de la mort ou des infirmités un nombre considérable d'enfants et d'adultes, nous avons, conséquence forcée, augmenté la production et la richesse de la cité dans des proportions impossibles à déterminer mais énormes. Qu'on y réfléchisse, et cette somme de 500,000 francs que nous demandons au budget de la cité paraîtra faible en présence d'aussi magnifiques résultats.

Ne nous inquiétons donc pas de ce surcroît apparent de dépenses, il n'est pas une des grandes réformes opérées qui n'ait été combattue à ses débuts par le même argument : c'est trop cher ; il n'en est pas une qui n'ait produit en compensation des économies positives ou ce qui revient au même, un accroissement considérable de richesses.

Inquiétons-nous surtout des règlements de détail de cette organisation afin de la rendre anssi simple, aussi productive que possible en bons et honnêtes résultats.

Ne nous laissons pas intimider par la crainte de toucher à des positions acquises, à des intérêts respectables certainement mais d'importance très médiocre, car dans la plupart des cas il s'agit de quelques centaines de francs à peine.

N'oublions pas que le paupérisme nous déborde, que la réforme proposée profitera à tous, grands et petits, riches et pauvres, qu'elle secondera activement le conseil d'hygiène dont les prescriptions sont trop souvent lettres mortes, qu'elle donnera le moyen de veiller efficacement à leur exécution.

Grâce à elle la cité possédera un champ d'études, véritablement vastes ou, comme dans un laboratoire seront étudiés une foule de problèmes et trouvées beaucoup de solutions ; grâce à elle la cité possèdera une armée pour la défense de l'hygiène, nombreuse, organisée, instruite, disciplinée et constamment sur la brèche ; aura-t-elle donc lieu de regretter son argent?

G. Meynet.

BIBLIOGRAPHIE

Des aberrations du sens génésique, par le Dr Paul Moreau (de Tours). Asselin et Ce, éditeurs, 1880.

En présence des nombreux cas de viol, d'attentats à la pudeur de toute nature relevés journellement avec une déplorable exactitude par les feuilles publiques, en présence de la tendance toujours croissante de certains auteurs modernes à mettre en scène, à glorifier même les faits monstrueux que réprouvent la morale et les mœurs, il est permis de se demander où s'arrêtera cette terrible calamité qui n'épargne ni le sexe ni l'âge, qui prend ses acteurs dans tous les rangs de la société. L'auteur se propose, dans ce travail, de rechercher la cause première de ces désordres, de ces aberrations, de les étudier, et de passer en revue les différentes formes qu'elles revêtent. Sans se livrer aux discussions philosophiques intéressantes que comporte le sujet, M. Moreau (de Tours) se place uniquement au point de vue médical.

Dans un historique fort bien esquissé, l'auteur nous trace le tableau du libertinage et de la débauche physique et moral aux diverses phases de l'histoire universelle. Dans l'antiquité, laissant de côté les récits plus ou moins apocryphes sur Sodome, Gomorrhe, etc., il nous montre à quel degré étaient arrivées les aberrations du sens génésique chez les impératrices et les empereurs romains.

Le moyen âge, est représenté par les grandes épidémies de névropathie de toutes sortes, et surtout par les croyance à l'existence des Incubes et des Succubes, et les temps modernes par les saturnales de la régence et du règne de Louis XV. Enfin l'auteur passe rapidement en revue les différentes religions qui ont élevé la folie génésique à la hauteur d'un acte agréable et d'un hommage rendu à la divinité.

La seconde partie de cet ouvrage, la plus importante du reste, est consacrée à l'étude médicale proprement dite des aberrations génésiques.

Dans un premier chapitre, M. Moreau (de Tours) en recherche les causes physiques générales (âge, misère, constitution, tempérament, etc.), et individuelles (vices de conformation, maladies des organes génitaux, troubles fonctionnels, etc).

Plus loin, il en étudie les causes morales générales : hérédité directe ou transformée, instinct dépravé, éducation vicieuse, imitation contagieuse, culte des jouissances, etc. ; et les causes morales individuelles : impressions reçues dans le jeune âge, amour froissé, caractère névropathique, imbécillité, préoccupation sexuelle prolongée, etc. L'auteur décrit ensuite les folies diverses liées à la fonction génito-sexuelle, l'érétomanie, la nymphomanie, le satyriasis, la bestialité, le viol, etc., et termine par des considérations générales sur la médecine légale, relative aux aberrations du sens génésique. C'est là un travail fort sérieux, et certainement écrit avec une connaissance fort approndie du sujet.

NOUVELLES

— Le Dr Fort a l'Académie de médecine. — Nous avons annoncé dans dernier numéro, que l'Académie de médecine de Rio-de-Janeiro avait, dans sa séance du 6 courant, reçu M. Fort au nombre de ses membres.

Voici les paroles que le professeur parisien a prononcées à l'occasion de sa réception :

« Messieurs,

« En m'invitant à cette réunion de savants éminents, vous me prépariez une de ces douces surprises qui font époque dans la vie d'un homme et dont je suis profondément touché.

« En me faisant l'insigne honneur de m'admettre dans vos rangs, permettez-moi, Messieurs, de penser que vous voulez saluer en moi, non pas l'auteur d'ouvrages que j'ai la satisfaction de voir entre les mains des médecins et des élèves, mais le professeur libre chargé d'une mission par M. Jules Ferry, l'éminent ministre de l'instruction publique en France. Permettez-moi donc, Messieurs, de reporter cet honneur à notre ministre, grand maître de l'Université, au nom de qui je vous adresse mes sincères remerciements. »

— La Société médicale des Bureaux de bienfaisance, la Société française d'hygiène et la Société de secours aux mutilés pauvres ont délégué M. le Dr Passant pour les représenter au Congrès international de bienfaisance qui s'est ouvert à Milan, le 29 août.

NÉCROLOGIE

— M. le Dr Delpech, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, membre de l'Académie de médecine, professeur agrégé à la Faculté et membre du Conseil municipal pour le VIIe arrondissement, est mort d'une congestion cérébrale avant-hier dimanche, à Bobourg, prés Emerainville (Seine-et-Marne), où il était allé faire l'ouverture de la chasse.

Le Propriétaire-Gérant : V. Cornil.

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

TAMAR INDIEN
GRILLON

FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT

contre **CONSTIPATION**

Hémorroïdes, Migraine

Sans aucun drastique : aloès, podophylle, scamonnée, r. de jalap, etc.

Phie Grillon, 25, r. Grammont, Paris, Bte 2.50.

Les préparations de la PELLETIÉRINE et de l'ERGOTININE

de Tanret

Se trouvent à la Pharmacie de l'Inventeur,

64, RUE BASSE-DU-REMPART, PARIS.

BAIN DE PENNÈS

HYGIÉNIQUE, RECONSTITUANT, STIMULANT

Remplace les bains alcalins, ferrugineux, sulfureux, surtout les bains de mer.

Eviter les contrefaçons en exigeant le timbre de l'Etat.

Gros : 2, rue de Latran. Détail : Pharmacies.

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Une cuillerée contient les principes actifs de 2 g quina, les principes nutritifs de 30 g. viande et 0,50 c lacto-phosphate de chaux.



QUINA SUC de VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX

Nous laissons au médecin le soin d'apprécier tout le parti qu'il peut tirer de l'heureuse association de ces trois substances.

Lyon, VIAL, rue Bourbon, 14. Paris, MEYNET, r. Gaillon, 11.

OVULES SUÉDOIS

Pilules perfectionnées de térébenthine fine du mélèze.

Aussi efficaces que le copahu contre : Gonorrhée, et Rétention d'urine.

C'est la base de tout traitement sérieux de Catarrhe de vessie, Goutte, Gravelle, Coliques hépatiques.

Boîte de 80 pilules, 4 francs (*port franco*), dans toutes les pharmacies.

Remise d'usage à MM. les médecins et pharmaciens.

Dépôts : à Paris, 103, rue Montmartre.
à Bruxelles, M. Frédrix, pharmacien, boulevard du Nord, nº 11.
à Amsterdam, MM. Uloth et Ce, pharmaciens.
à Rotterdam, M. Van Santen Kolff.
à Liége, M. Burgers, pharmacien, rue Pont-d'Ile, nº 16.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

La forme pilulaire est à la fois le mode le plus facile et le plus sûr d'administrer la pepsine : ce précieux médicament est, sous cette forme spéciale, mis à l'abri du contact de l'air et ne peut s'altérer ni perdre de ses propriétés, son efficacité est alors certaine.

Ces pilules sont de trois préparations différentes, ayant pour base la pepsine.

1° PILULES de HOGG à la pepsine pure acidifiée ; 2° PILULES de HOGG à la pepsine et au fer réduit par l'hydrogène ; PILULES de HOGG à la pepsine et à l'iodure de fer.

La pepsine, par son union au fer et à l'iodure de fer, modifie ce que ces deux agents précieux avaient de trop excitant sur l'estomac des personnes nerveuses ou irritables.

Pharmacie Hogg, 2, *rue de Castiglione, à Paris*, et dans les principales pharmacies.

RUBINAT

EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE supérieure à toutes les Eaux purgatives allemandes. — Effet rapide, obtenu à très petite dose, sans irritation intestinale.

Dépôt Marchands d'Eaux minérales et bonnes Pharmacies.

FER BRAVAIS

Adopté dans les Hôpitaux. **(FER DIALYSÉ BRAVAIS)** Recommandé par les Médecins.

Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.

Le Fer Bravais *(fer liquide en gouttes concentrées)*, est le meilleur de tous les toniques et le reconstituant par excellence ; il se distingue par la supériorité de sa préparation due à des appareils des plus perfectionnés ; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac ; de plus *il ne noircit jamais les dents.*

C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.

Dépôt Général à Paris, **13, rue Lafayette** (près l'Opéra) *et toutes Pharmacies.*

Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre

Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur *l'Anémie et son traitement.*

QUINOÏDINE DURIEZ

D'un prix bien inférieur à celui du sulfate de quinine et des préparations de quinquina, la **Quinoïdine** est le dérivé du quinquina, accessible à tous les malades.

Tonique, Fébrifuge, Antinévralgique.

Consulter le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, an 1878, p. 509, et l'*Union Médicale*, an 1878, p. 823.

Les **Dragées de Quinoïdine Duriez** contiennent chacune 10 centigr. de quinoïdine.

Teinture alcoolique à l'usage des praticiens, contenant par gramme 10 centigr. de Quinoïdine.

Paris, 20, place des Vosges, et toutes les Pharmacies.

MALADIES DE LA GORGE ET DU LARYNX

ASTHME, PLEURÉSIES CHRONIQUES, etc.

SIROP SULFUREUX COLOMER

SIROP SULFUREUX COLOMER

SIROP SULFUREUX COLOMER

Prescrit par les médecins depuis dix-huit ans.

1° Parce qu'il renferme au complet les éléments chimiques des eaux naturelles.

2° Parce qu'il est inaltérable constant dans ses effets, économique.

Trois francs dans les pharmacies. Bien préciser le nom.

VICHY

Grande-Grille, maladie du foie et de l'appareil biliaire ; — **Hôpital**, maladie de l'estomac ; — **Hanterive**, affections de l'estomac et de l'appareil urinaire. — **Célestins**, gravelle, maladies de la vessie, etc. (*Bien désigner le nom de la source*). La caisse de 50 bouteilles, Paris, **35 fr.** ; Vichy, **30 fr.** (*emballage franco*). La bouteille à Paris, **75 c.** L'eau de Vichy se boit au verre, **25 c.**

PASTILLES DE VICHY, excellent digestif fabriqué à Vichy, avec les sels extraits de l'eau des sources. La boîte de 500 grammes, 5 fr., boîtes de **2** et de **1** fr.

VENTE de toutes les Eaux minérales. — RÉDUCTION DE PRIX.

Paris, 22, boulevard Montmartre et 28 rue des Francs-Bourgeois.

SUCCURSALE : 187, RUE SAINT-HONORÉ.